



RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA MAISON ALSACIENNE

2016-2017

Présenté lors de l'Assemblée Générale de Lembach le 14 mai 2017 par Benoît Josseaume, Président

Le présent rapport est illustré d'une présentation diaporama présentée à l'Assemblée générale et disponible en annexe

I. Sur les instances statutaires

◊ Le comité se réunit 4 à 6 fois par an

Organe de délibération et de vote, il valide les principaux axes et les grandes décisions et est informé des actions en cours.

Il est statutairement renouvelable par tiers tous les 3 ans. Il ne peut compter plus de 24 membres (minimum de 18).

Le calendrier des réunions s'est déroulé comme suit :

Jeudi 12 mai 2016
Mardi 5 juillet 2016
Jeudi 13 octobre 2016
Mardi 6 décembre 2016
Mercredi 15 février 2017
Jeudi 20 avril 2017

◊ Le bureau se réunit ponctuellement

Organe de l'action et des prises de décisions courantes, il gère l'Association dans ses impératifs quotidiens.

Il est composé du Président, du Vice-Président, du Trésorier, du Secrétaire et des Responsables des Commissions.

Le calendrier des réunions s'est déroulé comme suit :

Mardi 14 juin 2016
Mardi 6 septembre 2016
Jeudi 12 janvier 2017
Mercredi 22 mars 2017 (transformé en réunion « maisons primées)



II. Sur le travail des Commissions

Les Commissions se décrivent comme suit :

- *Maisons Primées*
- *Stammtisch*
- *Sentinelles*
- *Technique & Architecture*
- *Communication*

Il a été décidé :

- la suppression de la Commission « Assemblée Générale ».
- la suppression de la Commission « Animations » du fait de la réduction souhaitée de ce type d'activité.

Les actions restantes encore associées à ces commissions ont été attribuées à un volontaire ou un groupe de volontaires.

A. La Commission « Maisons Primées » (responsable : Jean Rapp)

Membres : Jean-Christophe Brua, Frédéric Cueney, Ugo Daumas, Denis Elbel, Benoit Josseaume, Clémentine Josseaume, Joseph Wagner

- L'ancien canton de Wissembourg a été choisi comme espace de prospection.
- Principe d'abandon des « diplômes d'encouragement » et « médailles de bronze », seules seront attribuées des médailles d'or et d'argent.
- Plusieurs visites sont organisées sur site. Le fruit de ces visites est présenté au groupe de travail maisons primées dans une réunion le 22 mars 2017 au Cerf d'Or à Strasbourg.
- La liste retenue des maisons primées est validée lors de la réunion du Comité du 20 avril 2017 au Cerf d'Or à Strasbourg.
- Quelques médailles d'or pourront être distribuées « hors canton », à condition de la présence des intéressés.
- Les résultats sont divulgués lors de la présentation « maisons primées » à l'Assemblée Générale.
- 6 médailles d'or et 12 médailles d'argent ont été retenues dans l'ancien canton
- 4 médailles d'or et 1 médaille d'argent hors de l'ancien canton

La liste des lauréats dans l'ancien canton de Wissembourg est la suivante :

Médailles d'or

Lembach :

- Famille Ehrstein (Scierie), 2 rue de la Sauer

Oberhoffen-les-Wissembourg :

- Famille Mayer, 5 route de Wissembourg

Riedseltz :

- Famille Corradi, 10 rue de la Laiterie

Rott :

- Famille Baret, 15 rue Principale

Wingen :

- Famille Hahn, 6 rue des Vosges



Association pour la Sauvegarde de la Maison Alsacienne

Wissembourg :

- M. et Mme. Grebmayer, 20 et 22 rue de la laine

Médailles d'argent

Climbach :

- Famille Kieny-Schlick, 16 rue de Bitche

Lembach :

- Famille Fischer, 4 rue du Flecken

- Famille Gaubert, 1 rue de savetiers

- Famille Hentz, 5 route de Wissembourg

Lobsann :

- Famille brobeck, 4 impasse du moulin

M. Leiser, 16 route de soultz

Niedersteinbach :

M. Kochmann, 62 rue de l'école

- Schleithal :

M. Schweitzer, 260 rue principale

Seebach :

- Famille Fettig, 11 rue de l'église

Wingen :

- Famille Schauer, 3 rue de la montagne

Wissembourg :

- Mme. Hubert, 8 rue du Musée

- M. Moeglin, 2 rue St Jean

Médailles hors ancien canton de Wissembourg (dans ce cas, les villages ne sont pas visités) :

Dieffenbach lès Woerth 67360 : Famille Atzenhoffer Nicolas, 6 rue principale (or)

Hunspach : M. Muller Jean Marc, 43 rue principale (or)

Rangen : M. Frédéric Cuney, 19 rue Principale (or)

Weinbourg : M. & Mme. Westphal, 66 rue mercière (or)

Drachenbronn-Birlenbach 67160 : Famille Finck Auberge du Moulin (argent)

B. La Commission « Stammtisch » (responsables : Denis Elbel Bas-Rhin / Maryline Simler Haut-Rhin)

Membres : Jean-Christophe Brua, Ugo Daumas, Clémentine Josseaume, Benoît Josseaume, Grégory Hartmann, Stéphanie Bringia, Rémy Claden, Christian Fuchs, François Wurth

Le « Stammtisch » de l'ASMA est une table ronde où tout particulier, membre ou non membre de l'Association, peut venir rencontrer :

- des membres ayant vécu ou vivant l'expérience d'une restauration

- des professionnels spécialistes du bâti ancien : artisans, architectes, ingénieurs, architectes du patrimoine.

Ceux-ci répondent gratuitement aux questions posées par les participants.

Les Stammtisch réalisés sur la période concernée se répartissent comme suit :



Association pour la Sauvegarde de la Maison Alsacienne

STRASBOURG	BOUXWILLER	COLMAR	MULHOUSE	HECKEN	LAMPERTSLOCH	SCHLIERBACH
24/04/2016			27/05/2016			
24/05/2016	25/06/2016			17/06/2015		
07/07/2016		22/07/2016				
13/09/2016		16/09/2016			18/09/2017	
25/10/2016						
22/11/2016		18/11/2016				
13/12/2016			16/12/2016			
17/01/2017		21/01/2017				
21/02/2017						25/02/2017
14/03/2017		24/03/2017				
11/04/2017		28/04/2017				
9/05/2017						

Cette année encore, plusieurs Stammtisch ont été délocalisés, notamment dans des communes excentrées, parfois pour avoir lieu sur des chantiers ou encore à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine.

Les sujets rencontrés de manière récurrente sont les suivants :

- Isolation
- Remontées capillaires et problèmes d'humidité
- Réparation de charpente
- Couverture, tuiles Biberschwanz, écran de sous-toiture
- Enduits extérieurs à la chaux
- Enduits intérieurs chaux ou terre
- Fenêtres (restauration ou neuves à l'ancienne)
- Chauffage
- Coordonnées des artisans
- Sablage / Gommage
- Peintures minérales
- Ventilation / Perspiration
- Poêles en faïence
- Sablières basses
- (...)

Un tableau des participants destiné à l'archivage de l'ASMA et au suivi est rempli lors de chaque Stammtisch, indiquant les coordonnées des participants et leurs problématiques.



Association pour la Sauvegarde de la Maison Alsacienne

C. Sentinelles (responsable : Clémentine Josseaume)

Membres : Raphaëlle Antony, Stéphanie Bringia, Jean-Christophe Brua, Sylva Brucker, Rémy Claden, Ugo Daumas, Denis Elbel, Christian Fuchs, Marjolaine Imbs, Benoît Josseaume, Daniel Munsch, Denis Valette, Joseph Wagner.

Le développement de l'ASMA et sa légitimité grandissante en tant qu'interlocuteur crédible, notamment auprès des collectivités, commencent indéniablement à porter leurs fruits. On peut estimer qu'au cours de cette année une dizaine de maisons ont été sauvées de la démolition grâce à l'intervention de l'ASMA.

- Les fichiers de suivi des maisons en danger ont été enrichis durant l'année par Benoît Josseaume, ils se décomposent désormais comme suit :

1. **Fichier général de suivi des maisons en danger en Alsace** : 891 maisons référencées dans notre base de données au 1^{er} mai 2017.

2. **Fichier de suivi des dossiers ASMA** : 44 dossiers ouverts à un degré plus ou moins important d'investissement et 45 dossiers refermés (sauvetage, démolition) au 1^{er} mai 2017.

La base de données photographique a été enrichie de manière conséquente mais demeure non exhaustive.

- 47 courriers papier ont été envoyés durant l'année à des collectivités et des responsables institutionnels afin de les alerter sur l'état du patrimoine en général ou sur un dossier précis (demande de rendez-vous, proposition de diagnostic contradictoire, réflexion urbaine etc.).

- L'Inventaire du patrimoine bâti de la commune de Quatzenheim a été réalisé suite à trois visites sur site (Clémentine Josseaume, Daniel Munsch, Sylva Brucker, Ugo Digiano). La mise en forme et l'élaboration des fiches individuelles ont été réalisées par Benoît Josseaume.

Principaux dossiers traités au cours de l'année écoulée :

a) ...suivis d'une destruction

- o Aspach-le-Haut, 32 Grand Rue

Cette belle maison de 1778, rare rescapée de la guerre, laisse aussi place à un parking qui permettra de garer des voitures dans une dent creuse. Un architecte-conseil s'est déplacé sur site, a analysé la structure et en a conclu qu'elle était parfaitement restaurable et méritait d'être préservée. Des alternatives crédibles ont été soumises, même provisoires et à moindre frais pour laisser aux élus le temps de la consultation.

- o Brunstatt, 325 rue d'Altkirch et 10 rue de l'Eglise

Démolitions projetées de longue date dans cette commune Bulldozer d'or 2016.

- o Elsenheim, 20 rue Principale

La commune a décidé de raser le dernier grand corps de ferme cohérent du village, à côté de l'école, en face de l'Eglise. Cet ensemble, à l'abandon depuis de nombreuses années et qui datait vraisemblablement du XVIII^e siècle, avait survécu à la guerre. L'ASMA a proposé son analyse bénévole pour que les élus puissent prendre leur décision en toute connaissance de cause ; sans aucun retour de leur part.

- o Retzwiller, 40 rue de Belfort

Ancien bistrot du village, ce bâtiment XIX^e dont la démolition avait fait grand bruit, devrait aussi être remplacé par du macadam. Pourtant, de nombreux habitants du village se sont mobilisés en proposant des solutions alternatives, et l'ASMA son expertise bénévole tout en alertant la commune par un recours gracieux ; en vain.

- o Weyersheim, 26 rue St-Wolfgang

Destruction par des particuliers d'une maison du début du XVIII^e siècle malgré les relances de l'ASMA auprès de la commune.

- o Wolfisheim, 23 rue du Moulin



Association pour la Sauvegarde de la Maison Alsacienne

Ce petit corps de ferme avait trouvé acquéreur pour être restauré. Hélas, l'Eurométropole et la commune de Wolfisheim en ont décidé autrement. L'ensemble a été préempté, puis rasé. Un « parking paysage » le remplace désormais.

b) ...qui demeurent ouverts et actifs

o Benfeld, 15 rue du Général de Gaulle

Si la maison pignon sur rue semble aujourd'hui hors de danger, la maison très ancienne, située à l'arrière, et qui présente un intérêt architectural majeur, est manifestement menacée. C'est un parking que la municipalité souhaite mettre à la place d'un bâtiment remarquable.

o Burbach, 87 rue Principale

Nous continuons d'être attentifs au devenir de ce presbytère renaissance que l'ASMA avait fait dater l'année dernière par dendrochronologie (1598). L'ASMA lui a permis, à la suite de plusieurs rendez-vous, d'obtenir un sursis. Les élus se sont engagés à ne pas y toucher durant l'année à venir.

o Eguelshardt, 50 rue de l'Eglise

A la frontière mosellane, l'ASMA continue de suivre attentivement le dossier de cette maison, l'une des dernières et plus belles bâtisses en pan de bois des environs. Nous avons permis l'année dernière de lui éviter la démolition mais la situation semble aujourd'hui stagner. Des relances sont effectuées pour permettre au bien d'être enfin mis en vente, ce qui paraît la solution la plus adaptée.

o Entzheim, 2 & 3 rue St-Denis

Après avoir permis la préservation de la grande maison de maître de 1818 de la Route de Strasbourg, nous avons ouvert le poussiéreux dossier de la « cour St-Denis ». Cette splendide maison à colombages (encore une maison qui aurait déjà dû être inscrite...), appartient depuis de nombreuses années à la commune.

Un rendez-vous sur site a été réalisé avec les élus car la maison dépérit depuis des années. Nous avons entrevu l'espoir, suite à de riches échanges avec les élus, mais la situation n'avance plus et les bâtiments se dégradent.

o Geispolsheim, 82 rue du Général de Gaulle

Maison en pan de bois XIXe qui paraît en bon état structurel mais n'a pas pu être visitée, faute de réponse suite à nos sollicitations après du bailleur social et de la commune. Selon des informations parues dans les journaux, Habitat de l'III souhaiterait y bâtir des logements sociaux.

o Weitbruch, rue des Bergers

Maisons à pan de bois XVIIIe suivie par l'ASMA depuis maintenant plus de deux ans. La commune en a fait l'acquisition suite à une préemption. Nous avons rencontré les élus sur site afin de les convaincre de ne pas la détruire. A ce jour, si la maison n'a pas été abattue, elle se dégrade faute d'entretien. Plusieurs relances ont été effectuées auprès de la commune et la situation a été évoquée lors de reportage tv.

c) ...ayant permis de sauver le/les bâtiments :

o Bootzheim, 22 rue Basse

Un corps de ferme dans son jus, en face de l'école, sera finalement restauré dans les règles de l'art par son nouveau propriétaire, un jeune homme d'un village voisin qui lui redonnera vie. Les indivisaires vendeurs se sont montrés sensibles au discours de l'ASMA et ont tenté de vendre la maison en l'état plutôt que le terrain nu.

o Hochfelden, 28 avenue du Général de Gaulle

Dans une commune fortement dégradée du point de vue patrimonial, l'ASMA est parvenue à faire préserver le logis et le porche d'un des derniers corps de ferme cohérent du bourg. Face à un document d'urbanisme permissif, il fallait faire le compromis d'accepter la destruction des autres dépendances ainsi que le projet de promotion immobilière dénaturant pour le site.

o La Wantzenau, 9 rue de l'Eglise

Cette maison à pan de bois de 1632 à La Wantzenau devait être démolie. Après avoir déposé un recours gracieux, nous avons rencontré tous les interlocuteurs de ce dossier (élus, propriétaires, agent immobilier, promoteur, avocats) pour trouver une alternative crédible afin d'éviter le recours contentieux. A cette occasion, une visite de la maison a pu être réalisée ; notre architecte a constaté qu'elle était parfaitement restaurable. A force de détermination, le permis de démolir a été retiré et un projet alternatif pour ce bien est aujourd'hui l'étude. Reconnaisant notre sérieux, la commune a adhéré dans le même temps à notre Association.

o Nambenheim, 16 rue château



Association pour la Sauvegarde de la Maison Alsacienne

Un ensemble seigneurial comprenant une tour-porche remontant au moins au XVI^e siècle était menacé de démolition presque totale par ses propriétaires. La commune avait accordé depuis des mois le permis de démolir. Suite à une procédure en référé devant le Tribunal Administratif de Strasbourg, l'ASMA est parvenue à faire empêcher la démolition. Le dossier se poursuit sur le fond, mais un sursis décisif a été donné à cet ensemble pour lequel un dossier de demande d'inscription monument historique suit son cours.

o Nordhouse, maison de valet du 17 rue du Printemps

La commune de Nordhouse a décidé du remontage de la maison de valet du 17 rue du Printemps dans le village, à un emplacement jugé cohérent du point de vue urbain par l'ASMA, qui l'a épaulée dans cette initiative.

o Schwindratzheim, 24 rue de la Zorn

Nous avons appris là encore la démolition d'un corps de ferme, qui devait être acquis par un bailleur public pour y construire des logements sociaux. Des alternatives crédibles à sa démolition ont été étudiées et présentées hélas en vain. Mais à force de lobbying et d'obstination, le promoteur (bailleur public) s'est désisté et un jeune couple restaure désormais l'ensemble pour le plus grand plaisir des voisins et des amoureux du patrimoine.

o Waltenheim, 17 rue Principale

L'ASMA est venue appuyer, semble-t-il de manière décisive, des élus déterminés à ne pas laisser l'un des derniers petits ensembles cohérents du village être vendu comme simple terrain.

o Weinbourg, rue Meyer

Un petit ensemble cohérent a également pu être vendu dans des conditions optimales grâce à l'intermédiation décisive de l'un de nos membres au moment de la vente.

o Wickersheim, 15 Impasse du Chêne

Un agent immobilier souhaitait vendre pour le terrain mais le bien a finalement pu être commercialisé dans des conditions optimales grâce à l'entremise de l'ASMA. Un couple s'est lancé dans sa restauration.

◇ Les procédures juridiques en cours ou closes cette année :

- Recours contentieux devant le Tribunal administratif de Strasbourg qui se poursuit dans le dossier du n°392 rue d'Altkirch de Brunstatt.
- Référé gagné puis recours contentieux qui se poursuit devant le Tribunal administratif de Strasbourg dans le dossier de la ferme seigneuriale de Namsheim.
- Recours amiables dans les dossiers suivants : La Wantzenau, Retzwiller, Eckbolsheim, Aspach, Weyersheim.
- Désistement de l'ASMA dans le dossier du 2 rue de Rumersheim à Gimbrétt suite à la signature d'une convention amiable avec les propriétaires.
- Désistement de l'ASMA dans le dossier du 52 route de Strasbourg à Entzheim suite à la signature d'une convention amiable avec le promoteur.

◇ Adoption d'une motion en conseil municipal :

Le conseil municipal de Ohnenheim a décidé de solliciter pour avis consultatif (état du bâti et éventuelles solutions alternatives) l'ASMA lors de toute demande de permis de démolir.

◇ Les rendez-vous avec des communes :

□ Comme de Froeschwiller, le 28 avril 2016
M. Le Maire Jean Muller et son conseil municipal
Jean-Christophe Brua et Clémentine Josseaume pour l'ASMA

□ Commune de *Bernardswiller*, le 12 septembre 2016
M. Le Maire Raymond Klein



Association pour la Sauvegarde de la Maison Alsacienne

Clémentine Josseume pour l'Asma

□ Commune de *Entzheim*, 7 octobre 2016

M. Le Maire Jean Humann et Adjoints.

Clémentine Josseume et Marjolaine Imbs pour l'Asma

□ Commune de *Ohnenheim*, 10 octobre 2016

M. Le Maire Rémy Stoecklé et Adjoints

Clémentine Josseume et Sylva Brucker pour l'Asma

□ Commune de *Nordhouse*, 20 septembre 2016.

Mme. Le Maire Claudine Herrmann, adjoints et villageois

Benoît Josseume pour l'Asma

□ Commune de *Schiltigheim*

- Le 13 octobre 2016

M. Le Maire Jean-Marie Kuttner et Adjoints

Clémentine Josseume pour l'Asma

- Le 4 mai 2017

M. Py, Mme Herrenbrandt et Mme Bassot (architecte)

Clémentine Josseume pour l'Asma

□ Commune de *Niedernai*, 12 octobre 2016

Mme. Le Maire Jeanine Schmitt

Clémentine Josseume et Marjolaine Imbs pour l'Asma

□ Commune de *Burbach*, le 9 décembre 2016

M. Le Maire Claude Terrasson et Adjoints

Parc Naturel des Vosges du Nord

Clémentine Josseume et Jean-Christophe Brua

□ Waltenheim, le 19 décembre 2016

M. Le Maire Guy Picquet

Rémy Claden et Raphaëlle Antony pour l'ASMA

□ Commune de *La Wantzenau*

- Le 20 janvier 2017

M. Le Maire Patrick Depyl et adjointe à l'urbanisme

Benoît Josseume, Jean-Christophe Brua et Denis Elbel pour l'Asma

- Le 27 février 2017

Equipe municipale, propriétaire, avocat de la partie adverse

Clémentine Josseume et Jean-Christophe Brua pour l'Asma

□ Commune de *Siewiller*, 21 janvier 2017

M. Le Maire René Burr et son équipe municipale

Benoît Josseume, Clémentine Josseume et Jean-Christophe Brua pour l'Asma

□ Commune de *Rohrwiler*, 26 janvier 2017

M. Le Maire Laurent Sutter

Marjolaine Imbs pour l'ASMA



□ Commune de *Riedseltz*, 31 mars 2017

M. Le Maire René Richert

Clémentine Josseaume pour l'Asma

□ Commune de *Spechbach-le-Bas*, le 24 avril 2017

M. Le Maire Paul Stoffel et Adjoint

Clémentine Josseaume et Rémy Claden pour l'Asma

D'autres rendez-vous informels ont eu lieu avec des protagonistes des dossiers sentinelles. Ils ne sont pas ici mentionnés.

D. Technique & Architecture (responsable : Jean-Christophe Brua)

Membres : Stéphanie Bringia, Rémy Claden, Bernard Duhem, Denis Elbel, Jean Rapp et François Wurth.

• La Commission Technique et Architecture a proposé cette année les stages suivants :

◇ **Stage « peintures naturelles »** à l'usine à chaux Boehm, animé par Christophe Tourtebatte, Dahlenheim le 21 mai 2016.

Notre formateur, Philippe TOURTEBATTE, a fait un exposé théorique sur les différentes peintures naturelles, leurs liants, leurs charges et leurs matières colorantes avant de formuler et d'appliquer les peintures suivantes avec les stagiaires ; badigeons et peintures à la chaux, peintures et détrempe à la caséine, peinture à l'huile de lin et à l'ocre, à la fécule de pomme de terre, à la bière, etc.

Les stagiaires ont ainsi appris qu'il est possible de fabriquer soi-même ses peintures naturelles et bon marché.

Cette journée a regroupé une quinzaine de participants.

◇ **Stage « enduits extérieurs à la chaux »** à Dossenheim-sur-Zinsel sur l'ancien corps de garde, animé par Philippe Tourtebatte, 18 juin 2016.

Cette journée de formation s'est déroulée le samedi 18 juin, à l'occasion de la Journée du Patrimoine de Pays et des Moulins, à Dossenheim sur Zinsel (67). La Commune a mis à disposition l'ancien corps de garde (s'Wacht) qu'elle est en train d'aménager en point info tourisme.

Notre formateur, Philippe TOURTEBATTE, a fait un exposé théorique sur les enduits à la chaux avant de formuler et d'appliquer avec les stagiaires sur les façades du bâtiment d'une part une couche de corps d'enduit et d'autre part une couche d'enduit de finition.

Les stagiaires ont ainsi appris à réaliser eux-mêmes des enduits extérieurs à la chaux et aussi participé à la restauration d'un élément du patrimoine de la Commune de Dossenheim sur Zinsel.

Cette journée a regroupé une quinzaine de participants.

◇ **Stage « torchis »** à Thann sur le vignoble du Rangen dans une cabane de vigne (M. Schnebelen), animé par M. Martinez (Habiterre) le 9 juillet 2016.

Cette journée de formation s'est déroulée le samedi 09 juillet à Thann (68) sur le coteau du vignoble du Rangen. Nous remercions M. Eugène SCHNEBELEN, viticulteur, de nous avoir accueillis dans la cabane de vigne qu'il a construite en haut de ses vignes, et pour toutes les préparations réalisées pour la bonne tenue de ce stage. Ce bâtiment a été l'occasion de remplir les colombages avec du torchis.

Notre formateur, Patrick MARTINEZ (Habiterre) a montré aux stagiaires comment réaliser ce mélange de terre et de paille et comment le mettre en oeuvre dans les « miroirs » du colombage.

Cette journée a regroupé une quinzaine de participants.



Association pour la Sauvegarde de la Maison Alsacienne

A mentionner également les **visites de chantier et atelier chaux-chanvre** à Largitzen animé par Rémy Claden, architecte-conseil.

A Froeschwiller a également eu lieu le 28 avril 2016 une **conférence sur l'éco-rénovation** animée par Jean-Christophe Brua à destination du conseil municipal.

• Réunion de travail du 6 décembre 2016 :

- Les pros que nous recommandons sur le site internet devront être adhérents de l'ASMA (adhésion à titre personnel ou entreprise ; le choix sera libre).

- Visites conseils des architectes : elles sont désormais restreintes du fait d'une trop forte demande.

• Le référencement des professionnels sur le site internet de l'ASMA est soumis à validation par la commission Technique & Architecture. Cette validation implique la constitution d'un dossier technique afin de justifier des savoir-faire et/ou une rencontre avec l'équipe permettant d'identifier les compétences.

E. Communication (responsables : Grégory Hartmann jusqu'en décembre 2016 puis Frédéric Cueney)

• Gestion de la messagerie principale contact@asma.fr par Benoît Josseaume.

• Gestion du téléphone par Clémentine Josseaume.

• Blättele mensuel

La Newsletter de l'ASMA est transmise à environ 1500 sympathisants selon un rythme mensuel. Elle intègre des articles sur le thème du bâti vernaculaire et donne un aperçu de l'activité récente de l'association. Le Blättele est également en accès libre sur le site internet de l'ASMA.

La mise en page et la publication était effectuée par Grégory Hartmann jusqu'en janvier 2017 puis par Clémentine Josseaume. L'essentiel des contributions est assuré par Clémentine Josseaume.

• Blättel annuel

L'édition 2015-2016 a été mise en page par Grégory Hartmann et imprimée 1000 exemplaires. Des revues ont été envoyées en juin 2016 par le Président à l'ensemble des adhérents et anciens adhérents de nos fichiers. Il est en accès libre sur le site internet de l'ASMA dans la sous-rubrique « librairie ».

Articles :

« *Un bilan positif* », éditorial du Bureau

« *Le Dischel-Loch, cet inconnu* », Denis Elbel

« *Un mystérieux linteau* », Benoît Josseaume

« *Grâce à l'ASMA, le presbytère de Burbach fête ses 418 ans* », Benoît Josseaume

« *Quatzenheim, une commune pas comme les autres* », Clémentine Josseaume

« *Les maisons paysannes sont-elles encore notre patrimoine commun ?* », Rémy Claden

« *Nous sommes tous malades* », Marc Grodwohl

« *Du vandalisme ordinaire* », Rémy Claden

« *Maisons en danger, état des lieux et prospective* », Clémentine Josseaume

« *Remplacer les palançons du plafond ou l'art de manier un départoir* », Charles-Henri Rilliard

« *Plaidoyer pour le petit patrimoine* », Barbara Schlupf

« *Maisons Primées 2015* », Benoît Josseaume

« *Stammtisch* », Barbara Schlupf



Association pour la Sauvegarde de la Maison Alsacienne

« Stages et formations », Jean-Christophe Brua

La revue annuelle de l'ASMA est désormais publiée après l'Assemblée Générale afin de pouvoir y intégrer les maisons primées de l'année en cours (et non celles de l'année précédente). Cette année, exceptionnellement, et afin de faire « tampon », il y aura donc deux années de maisons primées d'intégrées à la revue. Les principaux articles ont été déterminés au cours des réunions de Bureau de l'année.

Grégory Hartmann s'occupe de la mise en page et de l'impression du Blättel prévue pour début juin 2017.

• Site Internet

Un important enrichissement du site internet ainsi qu'un réagencement des informations a été effectué par Clémentine Josseume, qui gère également l'agenda en ligne. Il se résume ainsi :

* Modification des textes et photos de la page d'accueil

* Création de la rubrique « la maison et sa restauration » au sein de laquelle :

→ rafraichissement de la sous-rubrique « principes généraux de restauration »

→ rafraichissement et enrichissement de la sous-rubrique « aides et subventions » (photos, liens)

→ rafraichissement et enrichissement de la sous-rubrique « fiches techniques »

→ rafraichissement et enrichissement de la sous-rubrique « restauration et reconstruction »

* Création de la rubrique « nos actions » au sein de laquelle :

→ rafraichissement et enrichissement de la sous-rubrique Stammtisch.

→ création de l'intégralité de la sous-rubrique « professionnels du bâti ancien »

→ création de l'intégralité de la sous-rubrique « stages et conférences »

→ création de l'intégralité de la sous-rubrique « bonnes adresses »

→ création de l'intégralité de la sous-rubrique « communication »

→ création de l'intégralité de la sous-rubrique « sentinelles »

→ enrichissement et rafraichissement de la sous-rubrique manifestation

→ enrichissement et rafraichissement (photos et liens streetview) de la sous-rubrique récompenses

* Dans la rubrique l'association

→ création de la sous-rubrique « objectifs »

→ enrichissement et rafraichissement de la sous-rubrique « organisation interne »

→ création de la sous-rubrique « partenaires » (avec toutes les images et liens vers les sites)

→ possibilité de paiement en ligne (Paypal)

* Lien vers la page Facebook

• Page Facebook

Les administrateurs de la page Facebook sont Clémentine Josseume et Frédéric Cueney. Delphine Haehnel est éditrice de contenu.

La page Facebook de l'ASMA recense 5510 mentions « j'aime » au 1^{er} mai 2017. La publication la plus importante est parvenue à atteindre 11 840 personnes.

La messagerie de la page et l'essentiel des publications sont gérés par Clémentine.

• Flyer ASMA

Un nouveau flyer pour l'ASMA est disponible depuis la rentrée 2016. Ce dernier a été élaboré par Clémentine Josseume, Benoît Josseume et Grégory Hartmann. Il a été mis en page Grégory Hartmann.



Association pour la Sauvegarde de la Maison Alsacienne

- Relations médias

L'essentiel des relations et de l'organisation des reportages audio-visuels a été supervisé par Frédéric Cueney et Clémentine Josseume.

- Revue de Presse

- o Communiqués officiels du Président de l'ASMA :

- Communiqué du 27 juillet 2017 « *Manque de culture...et crimes contre l'urbanité* »
- Communiqué du 2 septembre 2016 « *Courrier de réponse JT 13h de TF1 à Ségolène Royal* » (dans le cadre du décret ITE n°2016-711)
- Communiqué Aspach du 10 septembre 2016 « *Démolition du 32 Grand Rue à Aspach-le-Bas* »
- Communiqué Burbach du 10 octobre 2016 « *Alsace Bossue : l'avenir d'un Presbytère du XVIe siècle en suspens* »
- Communiqué Namsheim du 7 janvier 2017 « *La ferme seigneuriale de Namsheim ne sera pas détruite* »

- o L'ASMA citée :

→ Dans les journaux et revues :

DNA du 30 avril 2016 : « *Les Sentinelles du Patrimoine* »

DNA du 2 mai 2016 : « *Et le Bulldozer d'or est attribué à...* »

DNA 29 mai 2016 dans le *courrier des lecteurs*

DNA 10 juin 2016 : « *Rêve de gosse* »

L'ALSACE du 30 juillet 2016 : « *Un Patrimoine en péril* »

ORIGINE ALSACE août 2016 : « *Une maison de pêcheur du 16 e siècle ressuscitée* »

DNA du 4 août 2016 : « *Le bâti rural en danger* »

DNA du 7 août 2016 : « *Colombages en sursis à Benfeld* »

DNA du 11 août 2016 : « *Le cas d'Elsenheim est emblématique* »

DNA 4 septembre 2016 : « *Maisons à colombages, le décret qui fâche* »

DNA 9 septembre 2016 : « *Le café Au Soleil au crépuscule ?* »

L'ALSACE du 17 septembre 2016 : « *Maisons Alsaciennes, des veilleurs engagés* »

DNA 29 septembre 2016 : « *L'Oberschloss de Romanswiller est vendu* »

RUE 89 du 4 novembre 2016 : « *Avec la Revue d'Alsace, les profs d'histoire se parlent entre eux depuis 1850* »

ORIGINE ALSACE Novembre 2016 : « *Gîte l'Alcôve, Katia Schmidt* »

DNA du 9 décembre 2016 : « *Rester maître chez soi* »

DNA Sarre-Union du 21 décembre 2016 : « *Antagonisme au presbytère* »

DNA 5 janvier 2017 : « *Pour sauver la ferme seigneuriale* »

DNA 8 janvier 2017 : « *La ferme seigneuriale de Namsheim ne sera pas détruite* »

L'ALSACE 8 janvier 2017 : « *Un sursis pour la ferme seigneuriale de Namsheim* »

L'ALSACE du 28 février 2017 : « *Au chevet du Patrimoine bâti* »

DNA Mulhouse 1^{er} Mars 2017 : « *Sauver les maisons alsaciennes avec l'ASMA* »

DNA Wissembourg 3 mars 2017 : « *Avec notre maison, c'est une histoire d'amour* »

MAXI FLASH 10 mars 2017 : « *Sauvons nos maisons à colombages* »

DNA 29 mars 2017 : « *Sauvée de la démolition* »

→ Collaboration de l'ASMA avec la revue « *Origine Alsace* »

Un nouveau magazine haut de gamme (trimestriel) sur les acteurs de la valorisation du territoire alsacien a vu le jour en août 2016.



Association pour la Sauvegarde de la Maison Alsacienne

Son rédacteur en chef, interpellé par le sérieux et le dynamisme de notre Association, nous propose une collaboration, qui prendrait la forme d'une ou deux pages (à chaque numéro) à tonalité positive. Une présentation de l'Association sera systématiquement associée à cet article. Les deux premiers articles publiés ont été produits par Clémentine Josseaume.

→ Audio-visuel :

Radio MNE, 13 mai 2016

France Bleu Elsass, 14 juin 2016, de 9h00 à 9h30 : « *Denis Elbel avec Félicien Muffler* »

Journal télévisé France 3 Alsace du 2 août 2016 : « *reportage sur les maisons en danger* »

Journal de TF1 du 12 août 2016 : « *une association se bat pour sauver les maisons à colombages* »

France Bleu Alsace, Les Experts, 9 novembre 2016 : « *Denis Elbel de l'ASMA vous aiguille dans le champ de mines de la rénovation immobilière en Alsace* »

France Bleu Elsass, 26 avril 2017, de 9h00 à 9h30 : « *Denis Elbel avec Félicien Muffler* »

France 3 Alsace 9h50 Le Matin le 5 mai 2017 : « *sauver les maisons alsaciennes* »

Autres activités

- * Conférence rénovation éco-durable Froeschwiller le 28 avril 2016
- * Stand ASMA à la 35e foire éco-bio de Colmar du 5 au 8 mai 2016
- * Stage « chaux » à Dossenheim dans le cadre des Journées du Patrimoine de pays et des Moulins du 18 juin 2016
- * Participation aux Journées Européennes du Patrimoine les 18 & 19 septembre 2016 (Betschdorf et Lampertsloch)
- * Chantier participatif à Niedersoultzbach le 1er novembre 2016
- * Salon Bio & Co à Strasbourg du 29 octobre au 1er novembre 2016
- * Salon Maison & Travaux à Strasbourg du 17 au 20 novembre 2016

III. Réseau

◇ Rendez-vous institutionnels :

□ Conseil départemental du Haut-Rhin le 23 septembre 2016 en présence de :

- M. Eric Straumann, Président du Conseil Départemental du Haut-Rhin

Etaient présent pour l'ASMA Benoît Josseaume, Clémentine Josseaume et Rémy Claden

□ Association des maires du Haut-Rhin le 2 novembre 2016

- M. Raphaël Schoenenberger, maire de Wattwiller et attaché parlementaire du Sénateur Danesi

Etaient présents pour l'ASMA Benoît Josseaume, Clémentine Josseaume, Rémy Claden

□ Association « Paysage d'Alsace » le 2 novembre 2016

- M. Antoine Waechter, Président de l'Association « Paysages d'Alsace »

Etaient présents Benoît Josseaume et Clémentine Josseaume

□ Conseil départemental du Bas-Rhin le jeudi 17 novembre 2016 en présence de :

- Mme Stella Staub, Directrice de Cabinet

- Mme Magalie Weistroffer, Directrice de la Mission Culture & Tourisme

- M. Etienne Wolf, Vice-Président en charge de la politique de l'habitat (et Maire de Brumath)



Association pour la Sauvegarde de la Maison Alsacienne

Etaient présents pour l'ASMA Jean-Christophe Brua et Clémentine Josseaume.

□ Eco-musée d'Ungersheim le 17 janvier 2017

- Eric Jacob, directeur de l'éco-musée

Etaient présents pour l'ASMA Clémentine Josseaume et Rémy Claden

◇ L'ASMA au Conseil Culturel d'Alsace :

L'ASMA est représentée au Conseil Culturel d'Alsace créé en novembre 2015 dans le cadre de la politique volontariste de la Région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine en faveur de la promotion de la culture et langue alsacienne. Elle siège dans la Commission Patrimoine, Tourisme et Sport.

Le représentant de l'ASMA est Jean-Christophe Brua avec pour suppléant Joseph Wagner.

L'ASMA a été présente à deux Assemblées Générales ainsi qu'à quatre réunions de la commission « Patrimoine, Tourisme et Sport » dont une présentation de l'état des lieux et des enjeux sur les maisons alsaciennes.

◇ Partenaires :

Convention de partenariat avec Maisons Paysannes de France

L'ASMA est relais local de MPF et à ce titre le Président de l'ASMA est aussi le délégué officiel de l'association en Alsace. Jean-Christophe Brua est le représentant officiel du Président de l'ASMA auprès de Maison Paysanne de France. La convention est consultable en ligne sur le site internet de l'ASMA.

Associations « amies » avec qui nous travaillons régulièrement...

- *Parc de la Maison Alsacienne* à Reichstett et son Président M. Kuhn

- *L'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de Fegersheim-Ohnheim*

- *L'Association du Vieil Erstein.*

Institutionnels collaborateurs :

Parc Naturel des Vosges du Nord

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement

Point Info Energie

Conseil Culturel d'Alsace

Office pour la Langue et la Culture d'Alsace

CEREMA

Ecomusée d'Alsace

IV. Adhésions et divers

- **Le nombre d'adhérents à jour de cotisations au 31/12/2016 est de 436 (sur un total de 593 noms dans le fichier).**

- Au 6 mai 2017, on compte 300 adhérents qui sont à jour de leur cotisation 2017. Parmi eux, il y a 66 nouveaux adhérents enregistrés durant les 4 premiers mois de 2017.

- Les tarifs 2017 demeurent inchangés.

- Les prélèvements automatiques via Paypal ont été mis en place sur le site internet.



Association pour la
Sauvegarde de la
Maison
Alsacienne

-----Fin du rapport d'activité-----